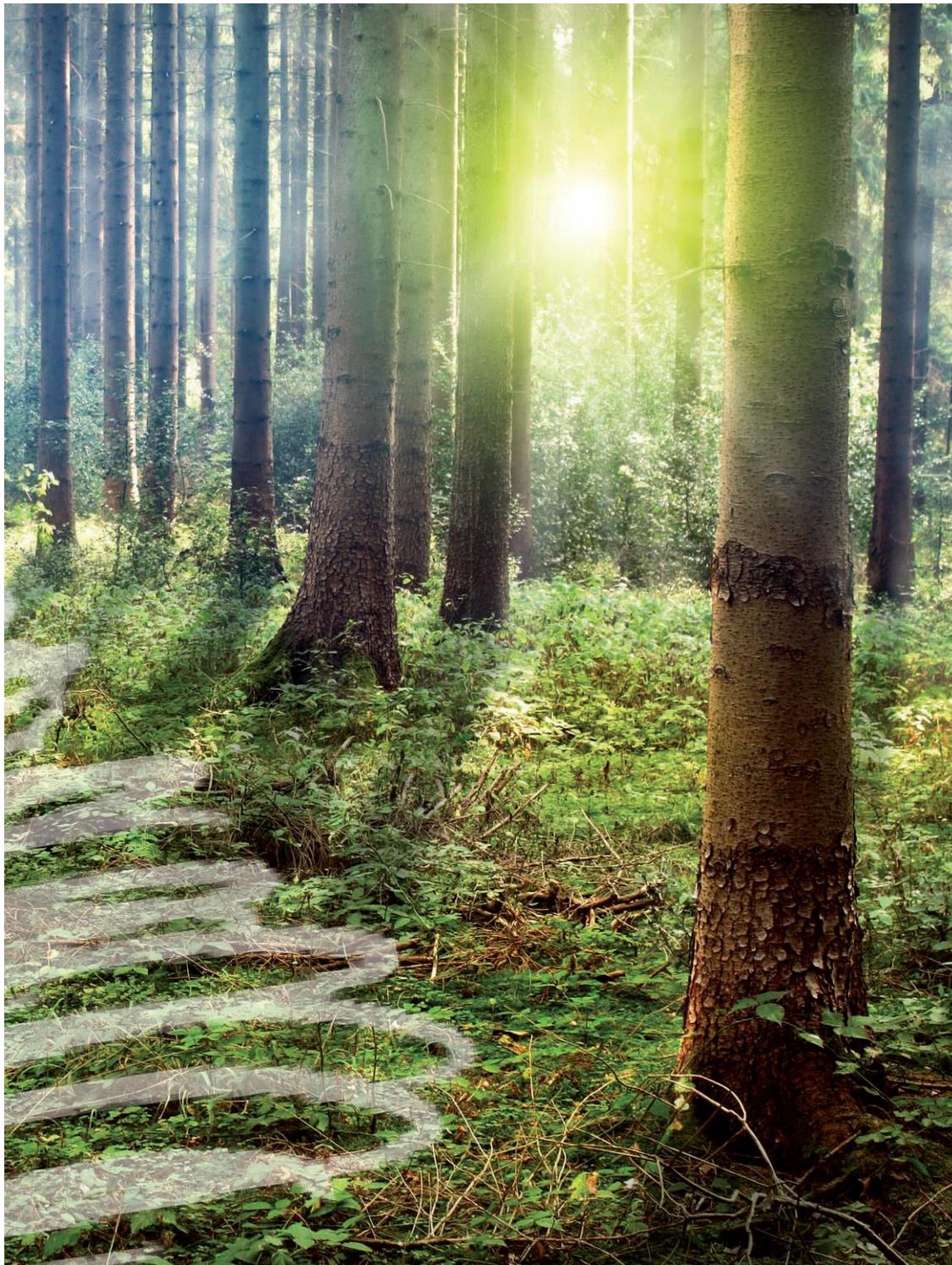


RAPPORT SEMESTRIEL 2021



La Direction

Président :

Maurice Moulin

Directeurs Généraux Délégués :

Marie Laure Teyssier

Patrice Teyssier

Sandrine Moulin

Directeur Administratif et Financier :

Benjamin Dorte

Expert-Comptable :

MD Conseil Audit

S.A au capital de 3 690 405,60 €

RCS Le Puy en Velay : 433 122 637

Code Bourse ISIN FR0011033083

Siège social :

ZA de Ville

43 220 Dunières

moulinvest.com



Attestation de responsabilité

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus au cours de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Fait à Dunières, le 1^{er} juin 2021

Maurice Moulin
Président

I. Commentaires sur l'activité du 1^{er} semestre 2020-2021

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 42,3 millions d'euros au titre du premier semestre de l'exercice 2020/2021, contre 32,6 millions d'euros sur l'exercice précédent, en progression de 29,8%. L'ensemble des pôles d'activité sont en croissance.

L'activité du pôle Bois Construction affiche une nette progression (+58,1%) à 18,8 millions d'euros. Le groupe s'appuie désormais sur ses nouvelles capacités de production dans un contexte de forte hausse de la demande des marchés importateurs (hausse de la construction aux Etats-Unis, demande croissante en Chine) amplifiée par les conséquences de la crise sanitaire du COVID ayant entraîné des déséquilibres sur le plan logistique au niveau mondial. La reprise de l'activité économique en Europe, la progression des parts de marché du bois et des déséquilibres tarifaires sont également des éléments qui permettent d'expliquer les tensions constatées sur la matière première bois.

L'activité Bois Energie progresse de 13,8% du fait de la hausse de l'activité granulation (+17,7%) en lien avec le déploiement de la nouvelle unité de sciage dans un contexte de demande soutenue.

L'activité Imprégnation progresse pour sa part de 18,1%. Elle bénéficie des efforts engagés par l'ensemble des équipes de production pour satisfaire à une demande croissante.

Performance opérationnelle :

En milliers d'euros	28.02.2021 (6 mois)**	29.02.2020 (6 mois)**	Var % sem.	31/08/2020*
Chiffre d'affaires	42 302	32 584	+29,8%	66 242
Marge brute	24 171	19 040	+27,0%	36 898
EBITDA	10 976	7 003	+56,7%	13 828
Dont Autres achats & charges externes	-7 959	-6 837	+16,4%	-13 309
Dont Masse salariale	-5 051	-4 761	+6,1%	-9 006
Résultat d'exploitation	6 347	3 741	+69,7%	5 697
Dont Amortissements & provisions	-4 764	-3 337	+42,8%	-8 294
<i>Marge opérationnelle (% CA)</i>	<i>15,0%</i>	<i>11,5%</i>		<i>8,6%</i>
Résultat financier	-855	-824	+3,8%	-1 680
Résultat exceptionnel	253	892	-71,6%	1 224
<u>Résultat net Groupe Moulinvest</u>	<u>4 127</u>	<u>2 654</u>	<u>+55,5%</u>	<u>3 752</u>
Marge brute d'autofinancement	8 994	5 235	+71,8%	11 628

(*) Données financières auditées (**) Données financières non-auditées

La marge brute s'établit à 24,2 millions d'euros en progression de 27% à période comparable.

Cette augmentation est induite par la croissance globale des volumes d'activité et l'amélioration de la productivité en 1^{ère} et en 2^{nde} transformation.

La part de la masse salariale représente 11,9% du chiffre d'affaires en diminution par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent (14,6%). La hausse des volumes permet d'absorber les charges de fonctionnement du groupe.

Les autres achats et charges externes du Groupe représentent 8,0 millions d'euros soit 18,8% du chiffre d'affaires contre 21% au 1^{er} semestre 2020.

L'EBITDA consolidé s'établit à 11,0 millions d'euros (+56,7% vs. EBITDA S1 2020).

Le résultat d'exploitation progresse à 6,4 millions d'euros contre 3,7 millions d'euros au 1^{er} semestre de l'exercice précédent représentant un taux de marge opérationnelle de 15% du chiffre d'affaires (contre 11,5% en n-1).

Les charges financières demeurent stables à 0,9 million d'euros.

Le résultat net consolidé ressort ainsi à 4,1 millions d'euros au 28 février 2021 contre 2,7 millions d'euros au 29 février 2020.

II. Comptes semestriels consolidés au 28 février 2021

SOMMAIRE

1. Bilan	8
2. Compte de résultat	10
3. Tableau des flux de trésorerie	12
4. Tableau de variation des capitaux propres	14
5. Annexe aux comptes consolidés	15
5.1. Informations relatives à la Société	15
5.2. Faits significatifs	15
5.2.1. Analyse de la performance du groupe	15
5.2.2. Facteurs de risque	16
5.2.3. Perspectives 2021	17
5.3. Principes et méthodes comptables	17
5.3.1. Référentiel comptable	17
5.3.2. Changement de méthode	17
5.3.3. Estimation et hypothèses	17
5.3.4. Base de préparation des états financiers	18
5.3.5. Principes et méthodes de consolidation	18
5.3.6. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation	18
5.3.7. Immobilisations incorporelles	18
5.3.8. Immobilisations corporelles	18
5.3.9. Immobilisations financières	19
5.3.10. Stocks	19
5.3.11. Créances et dettes	19
5.3.12. Actifs financiers	20
5.3.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie	20
5.3.14. Subventions d'investissement	20
5.3.15. Avantages du personnel	20
5.3.16. Provisions	21
5.3.17. Passifs éventuels et litiges	21
5.3.18. Impôts	21
5.3.19. Reconnaissance des produits	22
5.3.20. Contrat de location et crédits baux	22
5.3.21. Coût des emprunts ou des dettes portant intérêts	22
5.3.22. Imputation des frais d'augmentation de capital sur la prime d'émission	22
5.3.23. Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres	22
5.3.24. Résultat par action	23
5.4. Périmètre de consolidation	23
5.4.1. Liste des sociétés consolidées	23
5.4.2. Variation de périmètre	24
5.5. Bilan	24
5.5.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières	24
5.5.2. Amortissements et provisions des Immobilisations	25
5.5.3. Stocks et en-cours	26
5.5.4. Créances clients et autres créances	26
5.5.5. Actifs financiers	27
5.5.6. Trésorerie et équivalents trésorerie	27
5.5.7. Capital et informations sur le capital	28
5.5.8. Passifs financiers et Analyse de l'endettement financier net	28
5.5.9. Provision pour engagement de retraite et autres provisions	30
5.5.10. Litiges et passifs éventuels	30
5.5.11. Dettes fournisseurs et autres dettes	31

5.6.	Compte de résultat	32
5.6.1.	Résultat d'exploitation	32
5.6.2.	Résultat financier	32
5.6.3.	Détail des charges et produits exceptionnels	32
5.7.	Autres informations	33
5.7.1.	Effectif du groupe	33
5.7.2.	Impôts	33
5.7.3.	Résultat net par action	35
5.7.4.	Parties liées	35
5.7.5.	Honoraires des commissaires aux comptes	35
5.7.6.	Rémunération des organes de direction	35
5.7.7.	Frais de recherche et développement	36
5.7.8.	Evènements postérieurs à la date de clôture des comptes semestriels	36
5.7.9.	Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie	36
5.8.	Information sectorielle	36
5.8.1.	Ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques (K€)	36
5.8.2.	Segmentation par secteur d'activité (K€)	37
5.8.2.1.	Ventilation du chiffre d'affaires par activité	37
5.8.2.2.	Ventilation des immobilisations (en valeurs brutes) par activité	37
5.8.3.	Ventilation du résultat par zone géographique (K€)	37
5.9.	Engagements hors bilan	37
5.9.1.	Engagements financiers donnés	37
5.9.2.	Engagements financiers reçus	41

1. Bilan

ACTIF (En K €)	28/02/2021	31/08/2020
ECART D'ACQUISITION I		
Capital souscrit non appelé II		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement		
Frais de recherche et développement		
Concessions, brevets, droits similaires	7	7
Fonds commercial		
Autres immobilisations incorporelles		
Avances, acomptes		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains	5 383	5 471
Constructions	12 600	13 030
Installations techniques, matériel, outillage	46 207	49 666
Autres immobilisations corporelles	2 224	2 212
Immobilisations en cours	460	57
Avances et acomptes	494	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Titres de participation		
Actifs nets en cours de cession		
Participations par mise en équivalence		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés	147	130
Prêts	149	147
Autres immobilisations financières	96	100
TOTAL III	67 767	70 820
STOCKS ET EN-COURS		
Matières premières, approvisionnements	13 727	10 987
En-cours de production de biens		
En-cours de production de services		
Produits intermédiaires et finis	6 748	5 813
Marchandises	13	11
Avances, acomptes versés/commandes	113	9
CREANCES		
Créances clients et comptes rattachés	10 798	7 168
Actifs d'impôt différé	82	83
Autres créances	3 389	3 245
Capital souscrit et appelé, non versé		
DIVERS		
Valeurs mobilières de placement		
Actions propres		
Disponibilités	12 414	12 230
COMPTES DE REGULARISATION		
Charges constatées d'avance	285	387
TOTAL IV	47 569	39 933
Charges à répartir sur plusieurs ex. V	560	626
Primes de remboursement des obligations VI		
Ecart de conversion actif VII		
Ecart arrondi actif VIII		
TOTAL GENERAL (I à VIII)	115 896	111 379

PASSIF (en K €)	28/02/2021	31/08/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	3 690	3 690
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 591	7 591
Ecarts de réévaluation		
Ecart de réévaluation groupe		
Réserve légale	187	67
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 558	270
Réserve du groupe	21 887	20 544
Ecarts de conversion groupe		
Report à nouveau		
RESULTAT GROUPE	4 127	3 752
Subventions d'investissements		
Amortissements dérogatoires		
Autres provisions réglementées		
Titres en autocontrôle	-352	-366
TOTAL I	39 688	35 548
INTERETS MINORITAIRES		
Intérêts hors groupe	110	48
Ecarts de conversion hors groupe		
Résultat hors groupe	41	62
TOTAL II	151	110
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL III		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour acquisition de titres		
Provisions pour risques	542	689
Provisions pour charges	1 394	1 431
Provisions pour passif d'impôt différé	2 956	2 350
TOTAL IV	4 892	4 470
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	37 631	39 362
Concours bancaires courants		
Emprunts en crédit-bail	6 382	7 657
Emprunts et dettes financières divers	1 040	1 022
Passifs nets en cours de cession		
Avances et acomptes reçus/commandes en cours	229	198
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 918	15 174
Dettes fiscales et sociales	3 995	3 114
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	287	1 677
Autres dettes	448	402
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	2 235	2 645
TOTAL V	71 165	71 251
Ecart de conversion passif VI		
Ecart arrondi passif VII		
TOTAL GENERAL (I à VII)	115 896	111 379

2. Compte de résultat

RESULTAT (En K€)	28/02/2021	31/08/2020	29/02/2020
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS			
Ventes de marchandises France			
Ventes de marchandises Export			
Production vendue de biens France	35 331	57 330	28 795
Production vendue de biens Export	6 416	7 451	2 840
Production vendue de services France	546	1 231	865
Production vendue de services Export	9	230	84
TOTAL I	42 302	66 242	32 584
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production stockée	935	1 669	2 196
Production immobilisée	136	115	96
Subventions d'exploitation	23	343	
Reprises sur provisions, amortissements, transferts	581	404	289
Autres produits	8		2
TOTAL II	1 683	2 531	2 583
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et autres approvisionnements	21 809	32 268	18 297
Variation de stock de MP et autres approvisionnements.	- 2 743	-1 256	- 2 557
Autres achats et charges externes	7 959	13 309	6 837
Impôts, taxes et versements assimilés	612	1 320	631
Salaires et traitements	3 530	6 490	3 419
Charges sociales	1 521	2 516	1 342
Dotations aux amortissements immobilisations	4 748	8 199	3 315
Dotations aux provisions immobilisations		3	
Dotations aux provisions sur actif circulant	8	13	13
Dotations aux provisions risques et charges	8	78	9
Autres charges	186	136	121
TOTAL III	37 638	63 076	31 427
RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II-III)	6 347	5 697	3 740
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			

RESULTAT (En K€)	28/02/2021	31/08/2020	29/02/2020
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mob. et créances de l'actif immo.			
Autres intérêts et produits assimilés		1	
Reprises sur provisions, transferts de charges			
Différences positives de change		1	1
Produits nets sur cessions de VMP			
Ecarts de conversion			
TOTAL IV	0	2	1
CHARGES FINANCIERES			
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées	847	1 675	824
Différences négatives de change	8	7	1
Charges nettes sur cessions de VMP			
Ecarts de conversion			
TOTAL V	855	1 682	825
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	-855	-1 680	-824
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	5 492	4 017	2 916
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	70	300	178
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	350	1 254	3 263
Reprises sur provisions, transferts de charges	103	69	10
TOTAL VI	523	1 623	3 451
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	247	234	129
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	4	105	2 412
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	19	60	19
TOTAL VII	270	399	2 560
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	253	1 224	891
Impôts dus sur les bénéfices	970	660	992
Impôts différés sur les bénéfices	608	767	133
TOTAL VIII	1 578	1 427	1 125
TOTAL DES PRODUITS	44 508	70 398	38 619
TOTAL DES CHARGES	40 341	66 584	35 937
Résultat des sociétés intégrées	4 167	3 814	2 682
Résultat des sociétés mises en équivalence			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions			
Résultat d'ensemble consolidé	4 167	3 814	2 682
Résultat groupe	4 126	3 752	2 654
Résultat hors groupe	41	62	28
Résultat par action	1.3780	1.2630	0.8875

3. Tableau des flux de trésorerie

TABLEAU DE FLUX (En K€)	28/02/2021	31/08/2020	29/02/2020
Résultat net des sociétés intégrées	4 167	3 815	2 682
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Amortissements et provisions	4 243	6 993	2 431
- Variation des impôts différés	608	767	133
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	-24	53	-11
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	8 994	11 628	5 235
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-2 926	1 665	-1 700
Liaison Bilan			
Flux net de trésorerie généré par l'activité	6 068	13 293	3 535
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :			
Acquisition d'immobilisations (-)	-2 880	-7 450	-5 810
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt (+)	38	2 455	2 432
Incidence des variations de périmètres			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 842	-4 995	-3 378
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère (-)			
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées (-)			
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	14	-54	-48
Emissions d'emprunts (+)	634	5 377	5 377
Remboursements d'emprunts (-)	-3 691	-4 378	-3 879
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	-3 043	945	1 450
Incidence des variations des cours des devises			
Variations de trésorerie	183	9 243	1 607
Trésorerie d'ouverture	12 231	2 988	2 988
Trésorerie de clôture	12 414	12 231	4 595
Ecart	0	0	0

Le tableau des flux de trésorerie présenté ci-dessus est établi conformément aux principes et méthodes définis par l'arrêté du 22 juin 1999 homologuant le règlement CRC 99-02.

Est présenté ci-dessous un autre tableau des flux de trésorerie, établi à partir du précédent, mais intégrant les retraitements suivants :

- intégration, dans les émissions d'emprunts, des financements issus des retraitements des crédits-baux et locations longue durée pour un montant de 155 153 euros ;

- intégration, dans les acquisitions d'immobilisations, des investissements issus des retraitements des crédits-baux et locations longue durée pour un montant de 155 153 euros.

TABLEAU DE FLUX (En K€)	28/02/2021	31/08/2020	29/02/2020
Résultat net des sociétés intégrées	4 167	3 815	2 682
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Amortissements et provisions	4 243	6 993	2 431
- Variation des impôts différés	608	767	133
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	-24	53	-11
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	8 994	11 628	5 235
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-2 926	1 665	-1 700
Liaison Bilan			
Flux net de trésorerie généré par l'activité	6 068	13 293	3 535
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :			
Acquisition d'immobilisations (-)	-3 035	-10 854	-8 845
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt (+)	38	2 455	2 432
Incidence des variations de périmètres			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 997	-8 399	-6 413
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère (-)			
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées (-)			
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	14	-54	-48
Emissions d'emprunts (+)	789	8 781	8 412
Remboursements d'emprunts (-)	-3 691	-5 826	-5 237
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	-2 888	2 901	3 037
Incidence des variations des cours des devises			
Variations de trésorerie	183	7 795	159
Trésorerie d'ouverture retraitée	12 231	4 436	4 436
Trésorerie de clôture retraitée	12 414	12 231	4 595
Ecart	0	0	0

4. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves légales	Autres réserves	Réserves consolidées	Report à nouveau	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres - Part du groupe	Part minoritaire
31-août-2019	3 690	7 591	67	425	17 197	0	3 191	-312	31 849	47
Augmentation de capital (*)								-54	-54	
Affectation du résultat de l'exercice précédent				-155	3 346	0	-3 191		0	
Résultat consolidé (part du groupe)							3 753		3 753	62
Variation de périmètre										
Autres variations										
31-août-2020	3 690	7 591	67	270	20 543	0	3 753	-366	35 548	109

(*) Il s'agit ici de la variation des titres en autocontrôle.

	Capital	Primes	Réserves légales	Autres réserves	Réserves consolidées	Report à nouveau	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres - Part du groupe	Part minoritaire
31-août-2020	3 690	7 591	67	270	20 543	0	3 753	-366	35 548	109
Augmentation de capital (*)								14	14	
Affectation du résultat de l'exercice précédent			120	2 288	1 345	0	-3 753		0	
Résultat consolidé (part du groupe)							4 126		4 126	41
Variation de périmètre										
Autres variations										
28-février-2021	3 690	7 591	187	2 558	21 888	0	4 126	-352	39 688	150

(*) Il s'agit ici de la variation des titres en autocontrôle.

5. Annexe aux comptes consolidés

5.1. Informations relatives à la Société

Le périmètre de consolidation comporte toujours 10 sociétés sous contrôle exclusif, sans changement depuis la clôture de l'exercice précédent.

5.2. Faits significatifs

5.2.1. Analyse de la performance du groupe

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 42,3 millions d'euros au titre du premier semestre de l'exercice 2020/2021, contre 32,6 millions d'euros sur l'exercice précédent, en progression de 29,8%. L'ensemble des pôles d'activité sont en croissance.

L'activité du pôle Bois Construction affiche une nette progression (+58,1%) à 18,8 millions d'euros. Le groupe s'appuie désormais sur ses nouvelles capacités de production dans un contexte de forte hausse de la demande des marchés importateurs (hausse de la construction aux Etats-Unis, demande croissante en Chine), amplifiée par les conséquences de la crise sanitaire du COVID ayant entraîné des déséquilibres sur le plan logistique au niveau mondial. La reprise de l'activité économique en Europe, la progression des parts de marché du bois et des déséquilibres tarifaires sont également des éléments qui permettent d'expliquer les tensions constatées sur la matière première bois.

L'activité Bois Energie progresse de 13,8% du fait de la hausse de l'activité granulation (+17,7%) en lien avec le déploiement de la nouvelle unité de sciage dans un contexte de demande soutenue.

L'activité Imprégnation progresse pour sa part de 18,1%. Elle bénéficie des efforts engagés par l'ensemble des équipes de production pour satisfaire une demande croissante.

La marge brute s'établit à 24,2 millions d'euros, en progression de 27,0% à période comparable.

Cette augmentation est induite par la croissance globale des volumes d'activité et l'amélioration de la productivité en première et en seconde transformation.

La part de la masse salariale représente 11,9% du chiffre d'affaires, en diminution par rapport au premier semestre de l'exercice précédent (14,6%). La hausse des volumes permet d'absorber les charges de fonctionnement du groupe.

Les autres achats et charges externes du Groupe représentent 8,0 millions d'euros, soit 18,8% du chiffre d'affaires contre 21% au premier semestre 2020.

L'EBITDA consolidé s'établit à 11,0 millions d'euros (+56,7% vs. EBITDA S1 2020).

Le résultat d'exploitation progresse à 6,4 millions d'euros contre 3,7 millions d'euros au premier semestre de l'exercice précédent représentant un taux de marge opérationnelle de 15% du chiffre d'affaires (contre 11,5% en n-1).

Les charges financières demeurent stables à 0,9 million d'euros.

Le résultat net consolidé ressort ainsi à 4,1 millions d'euros au 28 février 2021 contre 2,7 millions d'euros au 29 février 2020.

5.2.2. Facteurs de risque

Risques opérationnels

Le groupe estime ne pas ressentir de pression concurrentielle particulièrement forte, que ce soit pour l'activité de scierie, ou celle de production de granulés de bois. En ce qui concerne les produits sciés, la société met en œuvre une politique visant à maximiser la qualité des prestations et services apportés (rabotage, séchage) et ainsi générer davantage de valeur ajoutée pour les clients. L'implantation de la nouvelle ligne de profilage à Dunières, effective sur l'exercice 2020, s'inscrit pleinement dans cette démarche.

Pour l'activité granulation, la demande reste très soutenue car elle s'inscrit dans une démarche de développement durable et de maîtrise des coûts de l'énergie. Les approvisionnements sont facilités par la connaissance approfondie des exploitations forestières et ne comportent pas de risques particuliers. La production est réalisée avec des matériels fiables, informatisés, et dont la maintenance est assurée de manière permanente.

La société France Bois Imprégnés bénéficie d'une expertise reconnue en matière d'imprégnation et de fabrication de poteaux bois destinés aux marchés de l'électrification et des télécommunications. Les marchés export et fibre constituent des relais de croissance et de diversification face à une diminution progressive des ventes auprès de la clientèle institutionnelle historique.

La commercialisation de mobilier de jardin et de produits d'aménagement extérieurs est une activité en développement. Le Groupe mène une politique de prospection et de référencement active, tout en élargissant sa gamme afin de se démarquer de la concurrence.

Le management du groupe a souhaité opérer un recentrage stratégique sur la rentabilisation des segments d'activités les plus profitables avec le développement des pôles Energie et les activités de seconde transformation (imprégnation, rabotage, séchage des produits sciés).

Risques de marché

Le groupe estime ne pas être exposé à des risques de non-respect de ses engagements financiers actuels, compte tenu des perspectives de rentabilité attendues dans les années futures.

Un contrat de couverture de taux est en place conformément aux modalités contractuelles prévues lors de la structuration du financement du projet Horizon 2020 (couverture de type SWAP indice Euribor 3 mois sur 60% du nominal du financement soumis à taux variable). Cette couverture de taux a été ajustée, suite au décalage des échéances de remboursement des tranches A, C et D du prêt senior afin de correspondre aux nouveaux échéanciers.

Un contrat de couverture de taux de change est également en place pour maîtriser l'évolution de l'incidence du cours du Dollar par rapport à l'Euro sur nos ventes destinées au marché américain.

Risques environnementaux

L'usine de MOULIN BOIS ENERGIE est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE), pour laquelle elle dispose d'une autorisation.

Les sites de FRANCE BOIS IMPREGNES sont également des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), soumises à autorisation préfectorale et principalement sous la rubrique 2415 (produit de préservation du bois). Ils bénéficient de la certification qualité ISO 9000 version 2010, traitement des bois CTA Bois+ et Gestion durable FSC.

Tout est mis en œuvre au sein du Groupe pour que les risques liés à son activité (notamment en termes de rejets dans l'atmosphère et de nuisance sonore) soient maîtrisés : cela se traduit notamment par des contrôles réguliers effectués par des organismes indépendants.

5.2.3. Perspectives 2021

La politique d'investissement et de modernisation des installations industrielles permet aujourd'hui au groupe de délivrer des résultats à la hauteur de ses ambitions et de se positionner sur des marchés en forte demande. La croissance des volumes, qui devrait s'accompagner sur les prochains mois d'une hausse des prix, a permis d'améliorer sensiblement la marge opérationnelle du groupe. Il subsiste des leviers d'amélioration de la productivité, et des investissements destinés à optimiser les activités de seconde transformation sont déjà engagés ou à l'étude. Ils portent essentiellement sur l'automatisation et la robotisation des équipements ainsi qu'une meilleure gestion des flux logistiques internes au sein des sites de production de Dunières et de Boisset-Lès-Montrond.

L'activité de granulation a atteint un niveau de production normatif à 75 000 tonnes par an. Le groupe maintient un positionnement axé sur la fidélisation de sa clientèle en lui proposant un haut niveau de qualité tant sur les produits que sur les services associés. Dans un contexte favorable, Moulinvest aborde l'exercice avec confiance. En dépit de la bonne orientation actuelle des marchés de la construction, l'évolution du prix des matières premières demeure un point vigilance auquel le Groupe restera attentif.

5.3. Principes et méthodes comptables

5.3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe Moulinvest, arrêtés au 28 février 2021, ont été établis sous la responsabilité du Président. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux principes et méthodes définis par l'arrêté du 22 juin 1999 homologuant le règlement CRC 99-02. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

5.3.2. Changement de méthode

Les principes comptables, appliqués pour l'arrêté des comptes au 28/02/2021, sont les mêmes que ceux au 31/08/2020. Aucun changement de méthode comptable ou d'estimation comptable n'est à signaler.

5.3.3. Estimation et hypothèses

La préparation des comptes consolidés conformes au CRC 99-02 nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Il est

possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

5.3.4. Base de préparation des états financiers

Les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes semestriels du 28 février 2021. Toutes les sociétés ont une situation comptable de 6 mois, débutant le 1^{er} septembre 2020.

5.3.5. Principes et méthodes de consolidation

Toutes les participations significatives dans lesquelles la société MOULINVEST assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels.
- Eliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires dits « intérêts minoritaires ».

Le groupe applique les méthodes de référence suivantes du règlement CRC-99-02 :

- Comptabilisation des engagements de retraite (cf. § 5.3.15)
- Prise en compte du résultat à l'avancement (cf. § 5.3.10)
- Comptabilisation des contrats de location-financement (cf. § 5.3.20)
- Etalement des frais et primes d'émission sur emprunts (cf. § 5.3.21)
- Comptabilisation des frais d'augmentation de capital (cf. § 5.3.22)

Ne sont pas applicables les méthodes suivantes :

- Activation des frais de développement
- Reclassement des écarts de conversion en résultat financier

5.3.6. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation

Les opérations non courantes et non liées à l'exploitation normale de l'entreprise sont constatées en résultat exceptionnel.

5.3.7. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations sont retenues pour leurs coûts d'acquisition ou de production, diminuées des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives.

5.3.8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont retenues pour leurs coûts d'acquisition ou de production, diminuées des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives. Lorsque des événements ou des indicateurs indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la valeur vénale (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité. Les droits de mutation et les honoraires ont été activés.

5.3.9. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont retenues pour leur coût d'acquisition. Lorsque leur valeur d'utilité à la clôture est inférieure à leur prix d'acquisition, des dépréciations sont constatées.

5.3.10. Stocks

- Evaluation des matières et marchandises :

Les matières et marchandises ont été évaluées au dernier prix d'achat connu.

En ce qui concerne les stocks de grumes : ceux-ci sont évalués et entrés en stocks dès l'achat, c'est-à-dire au moment de la signature des conventions avec les ONF et les particuliers. Compte tenu de la nature particulière des achats qui ne peuvent être évalués à une valeur réelle que lors de la coupe, il arrive qu'à posteriori, lorsque les bois sont coupés, le cubage réel soit différent des cubages entrés en stock. Le stock et les dettes fournisseurs correspondants sont alors réajustés. Cela n'a pas d'incidence sur le résultat, mais peut influencer sur le niveau des stocks et des dettes fournisseurs.

- Evaluation des produits finis :

Les produits finis de sciages sont évalués au prix de vente, moins une décote correspondant aux frais de commercialisation.

- Dépréciation des stocks :

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée le cas échéant si la valeur actuelle (de réalisation) devient inférieure au coût de production. Des dépréciations ont été constatées (cf. § 5.5.3).

- Valorisation des contrats à long terme :

La méthode à l'avancement consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires et le résultat au fur et à mesure de l'avancement des contrats. La méthode à l'avancement porte sur tous les contrats en cours.

Le résultat est constaté à l'avancement en appliquant au résultat à terminaison le pourcentage d'avancement. Le pourcentage d'avancement retenu est le rapport entre les coûts des travaux et services exécutés à la date d'arrêt et le total des coûts d'exécution du contrat.

Lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif, la perte à terminaison, sous déduction de la perte déjà comptabilisée à l'avancement, est constatée immédiatement.

5.3.11. Créances et dettes

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont valorisées au taux de change constaté à la clôture de l'exercice. Les différences de conversion, par rapport aux montants précédemment comptabilisés en euros, sont comptabilisées en écarts de conversion actifs ou passifs. Le cas échéant, les pertes de change latentes font l'objet de provisions.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsqu'il existe des risques identifiés d'irrécouvrabilité.

Dans le cadre des contrats d'affacturage, les sommes avancées par le factor, en règlement anticipé des créances clients, sont constatées en moins du poste client en application de la réglementation comptable. Celle-ci précise que, lors du transfert de la créance, le compte « Clients » est soldé, quelles que soient les conditions prévues par la convention d'affacturage puisque la subrogation vaut transfert de propriété (C. civ. art. 1250), que l'affacturage soit avec ou sans recours.

Il en est de même pour les cessions de créances Dailly.

5.3.12. Actifs financiers

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse moyen du dernier mois de l'exercice est inférieur au coût d'achat.

5.3.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

5.3.14. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements apparaissant au passif des comptes sociaux des sociétés consolidées sont virées en produits constatés d'avance, sans incidence sur la fiscalité différée.

5.3.15. Avantages du personnel

Les engagements de retraite concernent les sociétés MOULINVEST, SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, FRANCE BOIS IMPREGNES, SCIERIE DE SAINTE AGATHE et TECHNICBOIS MOULIN. L'intégralité des engagements au 28/02/2021 a fait l'objet d'une provision.

Il n'existe pas de contrat d'assurance pour couvrir ce risque. Le groupe a évalué ses engagements selon une méthode actuarielle.

Le groupe n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité minimale légale de départ à la retraite.

Les hypothèses de calcul de la provision sont les suivantes :

- départ à l'âge de 65 ans
- méthode rétrospective des droits proratisés temporis (avec progression des salaires de 1%)
- rotation lente
- taux d'actualisation : 0.75 %
- taux de cotisation patronale : application des taux moyens constatés dans chacune des sociétés consolidées.

5.3.16. Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

5.3.17. Passifs éventuels et litiges

Si le montant ou l'échéance d'un risque ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement du Groupe sauf dans le cadre des acquisitions où les passifs éventuels sont comptabilisés au bilan consolidé.

5.3.18. Impôts

Les impôts différés résultent des retraitements et éliminations pratiqués et de toute différence temporaire apparaissant entre résultat comptable et fiscal. Ils sont calculés par taux d'imposition et par application de la méthode du report variable (prise en résultat des différences temporaires). Ils ont été calculés au taux de 28%, la prise en compte d'un échéancier de reversement n'ayant pas d'impact significatif.

En application du CRC 99.02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2011 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST, SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE. La convention signée stipule que chaque filiale (SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE) constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2013 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST, France BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE. La convention signée stipule que chaque filiale (France BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE) constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2014 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST et TECHNICBOIS MOULIN. La convention signée stipule que la filiale constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2015 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST et IMMO BOISSET. La convention signée stipule que la filiale constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2019 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST et FOREZ BOIS ENERGIE. La convention signée stipule que la filiale constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration.

Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Le groupe fiscal intégré existant a dégagé un bénéfice fiscal de 3 408 K€.

5.3.19. Reconnaissance des produits

Les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires dans toutes les sociétés du groupe obéissent aux règles suivantes : la livraison déclenche la facturation et par conséquent la comptabilisation immédiate des produits. Des PQFA (Primes Quantitatives de Fin d'Année) sont versées à certains clients selon des conventions signées avec eux sur la base de volumes traités en année civile. Au 28 février, il est fait une estimation des primes qui seront dues au 31 décembre sur la base de l'année civile en fonction des volumes déjà connus et à venir. Des avoirs à établir sont comptabilisés au prorata temporis des 2 mois écoulés.

5.3.20. Contrat de location et crédits baux

Un grand nombre de biens, matériels techniques notamment, sont financés par crédit-bail ou location longue durée. Ceux-ci ont été retraités pour faire apparaître à l'actif la valeur brute des immobilisations ainsi financées et les amortissements calculés sur une durée probable d'utilisation, et au passif les emprunts qui auraient été souscrits pour financer les investissements.

5.3.21. Coût des emprunts ou des dettes portant intérêts

Les coûts des emprunts et des dettes portant intérêts sont constatés selon les dispositions du plan comptable général en charges financières. Les frais de mise en place des financements, associés au projet de modernisation et de développement industriel Horizon 2020, ont fait l'objet d'un étalement sur une durée de 7 ans (charge à répartir au bilan de la situation arrêtée le 28 février 2021 : 559 k€).

5.3.22. Imputation des frais d'augmentation de capital sur la prime d'émission

En application du CRC 99.02, les frais d'augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission pour leur montant net d'impôt.

5.3.23. Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres

Au 28 février 2021, la société MOULINVEST détient, dans le cadre d'un contrat de liquidité, 3 149 de ses propres actions. Elle détient également, dans le cadre d'un contrat de rachat d'actions, 47 856 de ses propres actions.

Les cessions de l'exercice ont dégagé des plus et moins-values : il en résulte un boni net de 17 K€.

Ces opérations sont imputées, dans les comptes consolidés, sur les capitaux propres du groupe, pour un montant net d'impôt de 352 K€.

5.3.24. Résultat par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat du groupe par le nombre de titres composant le capital social, hors titres d'autocontrôle (avis n°27 mai 1993 de l'OEC).

5.4. Périmètre de consolidation

5.4.1. Liste des sociétés consolidées

Les sociétés consolidées et les méthodes de consolidation sont les suivantes :

Liste des sociétés consolidées	% de contrôle	Méthode Intégration	N° SIREN	Activité
SA MOULINVEST	100%	Globale	433122637	Activité des sociétés holding
SAS SCIERIE MOULIN	100%	Globale	330824442	Scierie et rabotage du bois
SAS MOULIN BOIS ENERGIE	100%	Globale	499475713	Production, transformation et vente de matières énergétiques
SCI DE VILLE	100%	Globale	380807057	Gestion immobilière
SARL IMMOBILIER DE VILLE (Société ad hoc)	10%	Globale	517853305	Gestion immobilière
SAS FRANCE BOIS IMPREGNES	100%	Globale	564503043	Scierie et traitement de bois
SARL SCIERIE DE SAINTE AGATHE	100%	Globale	332813229	Scierie et rabotage du bois
SARL TECHNICBOIS MOULIN	100%	Globale	803776558	Production et vente composants bois
SARL IMMO BOISSET	100%	Globale	812756815	Gestion immobilière
SAS FOREZ BOIS ENERGIE	100%	Globale	848995551	Production, transformation et vente de matières énergétiques

Sont consolidées toutes les sociétés sur lesquelles la société SA MOULINVEST exerce un contrôle exclusif ou conjoint, ou exerce une influence notable.

La SARL Immobilier de ville, qui est détenue à 10% par Moulinvest S.A. est consolidée en tant que société ad hoc. En effet, une entité ad hoc doit être incluse dans le périmètre de consolidation au même titre que les autres entreprises contrôlées dès lors qu'il y a contrôle en substance de cette entité. Ce contrôle peut s'exercer en vertu de contrats, d'accords ou de clauses statutaires.

Les risques liés à l'activité de la SARL sont notamment supportés par le groupe : dans le cadre du bail commercial qui lie la société MOULIN BOIS ENERGIE à la société IMMOBILIER DE VILLE, il est prévu une délégation des loyers versés par MOULIN BOIS ENERGIE en garantie des emprunts souscrits par IMMOBILIER DE VILLE auprès de 3 banques (Société générale, HSBC et LCL) pour un montant nominal de 3 473 353 € (capital restant dû au 28/02/2021 : 1 418 419 €), ce qui explique la prise en compte de cette entité dans le périmètre de consolidation. L'entité ad hoc est contrôlée de manière exclusive. Dans ce cas, conformément au principe général de détermination des méthodes de consolidation, elle est consolidée par intégration globale.

5.4.2. Variation de périmètre

Le périmètre de consolidation n'est pas modifié depuis le dernier exercice clos le 31 août 2020.

5.5. Bilan

5.5.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Rubriques	Début exercice	Acquisition	Cession	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Frais d'établissement	0					0
Frais de recherche	0					0
Concessions, Brevets	247	5				252
Fonds commercial	0					0
Autres immo incorporelles	0					0
IMMO INCORPORELLES	247	5	0	0	0	252
Terrains	8 549	72			74	8 695
Constructions	21 099	59				21 158
Installations techniques	86 405	259	10		7	86 661
Autres immo corporelles	4 227	247	46			4 428
Immo en cours	58	483			-81	460
Avances et acomptes	0	494				494
IMMO CORPORELLES	120 338	1 614	56	0	0	121 896
Titres participation	0					0
Titres des sociétés M.E.	0					0
Créances sur participations	0					0
Autres titres immo	130	17				147
Prêts	147	8	5			150
Autres immo financières	103		5			98
IMMO FINANCIERES	380	25	10	0	0	395
TOTAL	120 965	1 644	66	0	0	122 543

Les principaux investissements réalisés au cours du 1^{er} semestre 2021 correspondent à des investissements de modernisation, de productivité et de renouvellement en première et seconde transformation. Notons la mise en place de deux séchoirs à bois chez Scierie Moulin pour 493 K€, un nouveau système d'alimentation en air comprimé pour 134 K€, et des investissements portant sur les équipements d'injection autoclave chez France Bois Imprégnés pour 135 K€.

Concernant les crédits-baux, seuls des véhicules ont été intégrés à la flotte pour 155 K€.

Les biens inscrits dans les immobilisations, qui font l'objet de contrats de location-financement, ont une valeur brute totale de 24 361 K€.

Ils correspondent essentiellement à des installations techniques. Leurs modalités de dépréciation sont identiques à celles des autres immobilisations, leur valeur nette comptable s'élève à 9 124 K€.

(Dans le paragraphe 5.8.2.2, les investissements sont présentés par secteur d'activité.)

5.5.2. Amortissements et provisions des Immobilisations

Durées d'amortissement

Nature	Durée
Immobilisations incorporelles : logiciels	1 an
Constructions	10 - 30 ans
Agencements, installations	8 - 20 ans
Matériel et outillage	2 - 10 ans
Matériel de transport	2 - 5 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 - 10 ans

Variations des amortissements

Rubriques	Début exercice	Dotation	Reprise	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Frais d'établissement	0					0
Frais de recherche	0					0
Concessions, Brevets	240	5				245
Fonds commercial	0					0
Autres immo incorporelles	0					0
IMMO INCORPORELLES	240	5	0	0	0	245
Terrains	3 078	234				3 312
Constructions	8 069	488				8 557
Installations techniques	36 739	3 723	7			40 455
Autres immo corporelles	2 016	232	44			2 204
Immo en cours	0					0
IMMO CORPORELLES	49 902	4 677	51	0	0	54 528
TOTAL	50 142	4 682	51	0	0	54 773

Variations des provisions sur immobilisations

Rubriques	Début exercice	Dotation	Reprise	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Provisions sur titres de participation	0					0
Provisions sur autres immobilisations financières	3					3
TOTAL	3	0	0	0	0	3

5.5.3. Stocks et en-cours

STOCK 28/02/2021	BRUT	PROVISION	NET
Matières premières	13 731	4	13 727
Encours de biens			
Encours de services			
Produits intermédiaires et finis	6 748		6 748
Marchandises	23	10	13
TOTAL	20 502	14	20 488

STOCK 31/08/2020	BRUT	PROVISION	NET
Matières premières	10 991	4	10 987
Encours de biens			
Encours de services			
Produits intermédiaires et finis	5 813		5 813
Marchandises	20	10	10
TOTAL	16 824	14	16 810

5.5.4. Créances clients et autres créances

	MONTANT BRUT	moins d'un an	plus d'un an
AU 28/02/2021			
Prêts	149	5	144
Avances et acomptes versés	113	113	
Créances clients	10 798	10 798	
Actif d'impôt différé	82	82	
Autres créances	3 389	3 389	
Charges constatées d'avance	285	285	
TOTAL	14 816	14 672	144

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation de 114 K€ au 28/02/2021.

A compter de l'exercice 31 août 2015, la scierie MOULIN a souscrit un contrat d'affacturage pour financer une partie de son encours clients. Le fonds de garantie minimum de 80 K€ a fait l'objet d'une comptabilisation en immobilisations financières, alors que le fonds de garantie variable, après chaque cession au factor, a fait l'objet d'une comptabilisation en « autres créances », pour 342 K€ au 28 février 2021.

Les créances cédées au factor sont comptabilisées en moins du poste clients (Cf principe évoqué § 5.3.11). Elles s'élèvent au 28/02/2021 à 2 499 K€. Il existe en outre des comptes de réserves en trésorerie à l'actif du bilan pour un montant de 2 249 k€.

Le solde net financé dans le cadre de ce contrat d'affacturage s'élève donc à un montant de 172 k€.

AU 31/08/2020	MONTANT BRUT	moins d'un an	plus d'un an
Prêts	147	5	142
Avances et acomptes versés	9	9	
Créances clients	7 168	7 168	
Actif d'impôt différé	83	83	
Autres créances	3 245	3 245	
Charges constatées d'avance	387	387	
TOTAL	11 039	10 897	142

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation de 246 K€ au 31/08/2020.

A compter de l'exercice 31 août 2015, la scierie MOULIN a souscrit un contrat d'affacturage pour financer une partie de son encours clients. Le fonds de garantie minimum de 80 K€ a fait l'objet d'une comptabilisation en immobilisations financières, alors que le fonds de garantie variable, après chaque cession au factor, a fait l'objet d'une comptabilisation en « autres créances », pour 398 K€ au 31 août 2020.

Les créances cédées au factor sont comptabilisées en moins du poste clients (Cf principe évoqué § 5.3.11). Elles s'élèvent au 31/08/2020 à 4 742 K€. Il existe en outre des comptes de réserves en trésorerie à l'actif du bilan pour un montant de 4 306 k€.

Le solde net financé dans le cadre de ce contrat d'affacturage s'élève donc à un montant de - 42 k€.

5.5.5. Actifs financiers

- Au 28/02/2021 : Néant
- Au 31/08/2020 : Néant

5.5.6. Trésorerie et équivalents trésorerie

Le Groupe a dégagé au cours du semestre écoulé un flux de trésorerie d'exploitation de 6,1 millions d'euros contre 3,5 millions d'euros au premier semestre 2020. Le besoin en fonds de roulement augmente de 2,9 millions d'euros sur la période en lien avec l'intensification de l'activité et une stratégie de capitalisation des stocks de matières premières dans un contexte de marché inflationniste.

Les flux de trésorerie liés aux investissements représentent -2,8 millions d'euros. Ils correspondent principalement au solde des opérations d'investissement Horizon 2020 (ligne de profilage et classeur), ainsi qu'à la réalisation d'investissements de productivité ou de renouvellement chez Scierie Moulin (séchoirs, air comprimé) et chez France Bois Imprégnés (modernisation des installations d'injection).

L'émission de nouveaux emprunts représente 0,6 million d'euros (hors constatation des nouveaux engagements de crédit-bail pour 0,2 million d'euros) et les remboursements se sont élevés à 3,7 millions d'euros. La trésorerie nette du Groupe ressort à 12,4 millions d'euros au 28 février 2021.

Conformément aux préconisations sur l'établissement du tableau de flux de trésorerie, les flux d'investissement et financement liés aux crédits baux ne sont pas constatés à la signature du contrat, mais les redevances payées au cours de l'exercice sont analysées comme des flux de financement pour la part correspondant au remboursement de capital.

Compte tenu de tous ces flux, le groupe a vu sa trésorerie s'améliorer de 183 K€.

5.5.7. Capital et informations sur le capital

Composition du capital social

	EX. 28/02/2021	EX. 31/08/2020
Nombre de titres à l'ouverture	3 075 338	3 075 338
Augmentation de capital		
Diminution de capital	0	0
Nombre de titres à la clôture	3 075 338	3 075 338

La société détient 51 005 actions propres à la clôture.

La valeur nominale des titres est de 1.20 €.

5.5.8. Passifs financiers et Analyse de l'endettement financier net

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

AU 28/02/2021	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	37 631	5 130	28 380	4 121
Emprunts en crédit-bail	6 382	2 154	3 746	482
Emprunts et dettes financières divers	1 040			1 040
TOTAL	45 053	7 284	32 126	5 643

AU 28/02/2021	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	0			
TOTAL	0	0	0	0

Les emprunts en crédit-bail comportent 1 348 k€ d'échéances bénéficiant d'un report exceptionnel lié au Covid-19. Leur ventilation est la suivante : 391 k€ à moins d'1 an, 739 k€ de 1 à 5 ans, et 218 k€ à plus de 5 ans.

Au 28/02/2021	Garanties	Non Garanties	Total
Autres emprunts à taux fixe	19 882	210	20 092
Autres emprunts à taux variable	17 539		17 539
Dettes financières auprès des établissements de crédit	37 421	210	37 631
Dettes financières des contrats de crédit-bail	6 382		6 382
Autres dettes financières		1 040	1 040

Tableau des dettes – hors concours bancaires courants.

Les dettes auprès des établissements de crédit sont constituées :

- d'emprunts à taux fixe à hauteur de : 20 092 K€
- d'emprunts à taux variable à hauteur de : 17 539 K€

Le taux d'endettement à long terme s'élève à 81.89 % (Endettement à long terme plus d'un an – hors crédits baux / Capitaux propres : 32 501 / 39 688 = 81.89 %, contre 96.94 % au 31/08/2020).

L'investissement global, assuré avec le soutien des partenaires bancaires historiques du Groupe, est notamment financé par le biais :

- d'une tranche de dette Euro-PP de 10 millions d'euros émise à taux fixe et remboursable in fine à 7 ans,
- et d'un prêt bancaire syndiqué échelonné sur des maturités de 7 et 15 ans pour 21 millions d'euros (incluant un crédit de refinancement de 4,7 millions d'euros).

Ce crédit syndiqué mis en place en 2018 est assorti de ratios prudentiels (« covenants ») et d'engagements financiers tels que définis à l'article 22. « ENGAGEMENTS FINANCIERS » du contrat.

Au 28 février 2021, le Ratio de Levier, tel que défini à l'Article 22.3 « Définitions Financières » du Contrat, testé tous les semestres, sur une base de 12 mois glissante, s'élève à 1,9 pour un seuil contractuel de 3,5 ; et est à un niveau inférieur à : 3,5.

Les autres indicateurs (montant global des Investissements Annuels Autorisés, montant global des sommes perçues au titre de polices d'assurance, et montant global du Produit Net de Cession et de la Quote-part Réinvestie relativement aux cessions d'Actifs immobilisés) seront actualisés au 31 août 2021.

AU 31/08/2020	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	39 362	4 900	29 976	4 486
Emprunts en crédit-bail	7 657	2 789	4 243	624
Emprunts et dettes financières divers	1 022			1 022
TOTAL	48 041	7 689	34 219	6 132

AU 31/08/2020	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	0			
TOTAL	0	0	0	0

Les emprunts en crédit-bail comportent 1 553 k€ d'échéances bénéficiant d'un report exceptionnel lié au Covid-19. Leur ventilation est la suivante : 684 k€ à moins d'1 an, 688 k€ de 1 à 5 ans, et 181 k€ à plus de 5 ans.

Au 31/08/2020	Garanties	Non Garanties	Total
Autres emprunts à taux fixe	19 927	250	20 177
Autres emprunts à taux variable	19 185		19 185
Dettes financières auprès des établissements de crédit	39 112	250	39 362
Dettes financières des contrats de crédit-bail	7 657		7 657
Autres dettes financières		1 022	1 022

Tableau des dettes – hors concours bancaires courants.

Les dettes auprès des établissements de crédit sont constituées :

- d'emprunts à taux fixe à hauteur de : 20 177 K€
- d'emprunts à taux variable à hauteur de : 19 185 K€

Le taux d'endettement à long terme s'élève à 96.94 % (Endettement à long terme plus d'un an – hors crédits baux / Capitaux propres : 34 462 / 35 548 = 96.94 %, contre 101.46 % au 31/08/2019).

L'investissement global, assuré avec le soutien des partenaires bancaires historiques du Groupe, est notamment financé par le biais :

- d'une tranche de dette Euro-PP de 10 millions d'euros émise à taux fixe et remboursable in fine à 7 ans,
- et d'un prêt bancaire syndiqué échelonné sur des maturités de 7 et 15 ans pour 21 millions d'euros (incluant un crédit de refinancement de 4,7 millions d'euros).

Ce crédit syndiqué mis en place en 2018 est assorti de ratios prudentiels (« covenants ») et d'engagements financiers tels que définis à l'article 22. « ENGAGEMENTS FINANCIERS » du contrat.

Au 31 août 2020 :

- Le Ratio de Levier, tel que défini à l'Article 22.3 « Définitions Financières » du Contrat, testé tous les semestres, sur une base de 12 mois glissante, s'élève à 2,83 pour un seuil contractuel de 3,5 ; et est à un niveau inférieur à : 3,5 ;
- Le montant global des Investissements Annuels Autorisés réalisés sur l'exercice fiscal 2020 est de 2 340 647 euros et est à un niveau inférieur à 2 500 000 euros ; précisons que les Investissements Annuels Autorisés correspondent ici exclusivement aux investissements réalisés sur la période, en marge des investissements du projet Horizon 2020 tels que définis dans le Plan d'Investissement ;
- Le montant global des sommes perçues au titre de polices d'assurance, visées au paragraphe (A)(2) de l'Article 8.2 et de la Quote-part Réinvestie y afférente pour l'Exercice Social considéré, s'élève à 9 766 euros et a été intégralement maintenu dans la société et utilisé pour remplacer les matériels concernés ;
- Le montant global du Produit Net de Cession et de la Quote-part Réinvestie relativement aux cessions d'Actifs immobilisés visées au paragraphe (A)(4) de l'Article 8.2 pour l'Exercice Social considéré est de 19 362 euros (hors opération de lease-back) et est inférieur au seuil de la franchise globale par Exercice Social de 500 000 euros.

5.5.9. Provision pour engagement de retraite et autres provisions

	31/08/2020	Variation périmètre	Virement	Dotations	Reprises	31/08/2020
Provision pour litiges	689			19	-166	542
Provisions pour risque et charge y compris pour pension	1 431			7	-44	1 394
Passif d'impôt différé	2 350			654	-48	2 956
TOTAL	4 470	0	0	680	-258	4 892

Les sociétés soumises à des engagements de retraite sont MOULINVEST, SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, France BOIS IMPREGNES, SCIERIE DE SAINTE AGATHE et TECHNICBOIS MOULIN. L'intégralité des engagements au 28/02/2021 a fait l'objet d'une provision. Il n'existe pas de contrat d'assurance pour couvrir cet engagement.

5.5.10. Litiges et passifs éventuels

Certains litiges, susceptibles d'entraîner une réclamation au titre de la responsabilité civile produit après livraison, avaient été provisionnés antérieurement à l'exercice. Ces provisions ont été maintenues en 2021 :

- Une provision pour un montant de 495 000 euros avait ainsi été constatée sur l'exercice 2018 dans le cadre d'une procédure en contentieux susceptible d'engager la responsabilité de la société. La procédure n'a pas donné lieu à une condamnation à la date d'établissement des états financiers. La provision a été établie sur la base des conclusions intermédiaires des rapports d'expertises établis et de l'appréciation faite du faisceau d'éléments disponibles.

Aucune modification n'a été apportée à cette provision au titre de l'exercice écoulé.

- Des provisions ont été maintenues à hauteur de la franchise d'assurance (5 K€ par litige), dans la mesure où l'état d'avancement des dossiers et expertises engagées ne permettaient pas une estimation chiffrée fiable et précise du risque afférent.

Rappelons par ailleurs, que des provisions constatées antérieurement à l'exercice au titre de passifs liés à des dispositions réglementaires dans le domaine environnemental ainsi qu'à des frais de démantèlement d'équipements industriels, ont été maintenues dans les comptes à concurrence de 975 K€.

Enfin précisons également que des mouvements de provisions ont été constatés sur la période au titre :

- D'une reprise de provision pour litiges sociaux et départs à venir pour 41 K€ ;
- D'une reprise de provision antérieurement constatée au titre d'un redressement en matière de TICFE suite à la résolution de ce litige avec l'administration pour 125 K€ ;
- De la constatation d'une provision de 19 K€ pour un complément de contribution interprofessionnelle.

5.5.11. Dettes fournisseurs et autres dettes

Le montant particulièrement significatif des dettes fournisseurs à la clôture s'explique par le cadre contractuel liant le groupe Moulinvest à ses fournisseurs de bois. L'accord entre les deux parties prévoit un paiement au fur et à mesure de la consommation des bois achetés sur pied.

Ainsi le processus de comptabilisation des achats de grumes est le suivant :

- Dans le cas de contrats d'approvisionnement conclus avec les ONF (Offices Nationaux des Forêts), le transfert de risque et de propriété intervient à l'occasion de la livraison sur le site de production de la scierie après réception au parc à grumes et sur la base du décompte de volume établi à cet instant. La comptabilisation en achats intervient à la livraison sur site.

- Pour des achats à des particuliers ou à des groupements forestiers, les modalités de transfert de risque et de propriété sont établies en fonction des accords passés : la comptabilisation s'effectue soit à la signature de la convention d'achat, soit à la livraison sur site. En cas de transfert à la signature de la convention d'achat, et modulo le versement d'un acompte prévu contractuellement, les règlements interviennent au fur et à mesure de la mobilisation du bois en scierie. Cela peut générer des délais de paiement de plus d'un an, entre le moment où le bois est acheté et celui où il est payé.

Les produits constatés d'avance correspondent essentiellement à des subventions d'investissement obtenues par les sociétés SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, SCI DE VILLE, IMMOBILIER DE VILLE et France BOIS IMPREGNES.

AU 28/02/2021	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Avances et acomptes sur commande	229	229		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 917	18 917		
Dettes sur immobilisations	287	287		
Dettes fiscales et sociales	3 995	3 995		
Autres dettes	448	448		
Produits constatés d'avance	2 235	2 235		
TOTAL	26 111	26 111	0	0

AU 31/08/2020	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Avances et acomptes sur commande	198	198		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 174	15 174		
Dettes sur immobilisations	1 677	1 677		
Dettes fiscales et sociales	3 114	3 114		
Autres dettes	402	402		
Produits constatés d'avance	2 644	2 644		
TOTAL	23 209	23 209	0	0

5.6. Compte de résultat

5.6.1. Résultat d'exploitation

Le lecteur est invité à se reporter à l'analyse de la performance § 5.2.1

La répartition du chiffre d'affaires entre les différentes activités est faite dans le paragraphe 5.8.2.1

5.6.2. Résultat financier

PRODUITS FINANCIERS	28/02/2021	31/08/2020
Revenus des participations		
Revenus de placements		
Escomptes obtenus		1
Produits de cession		
Ecart de conversion		
Reprises sur provisions		
Gains de change		1
Autres produits financiers		
Transfert de charges financières		
TOTAL	0	2

Les financements par crédits baux ont été retraités pour faire apparaître la charge financière supportée par le groupe. Ils sont distingués des intérêts des emprunts réels dans le tableau ci-dessous.

CHARGES FINANCIERES	28/02/2021	31/08/2020
Intérêts bancaires	700	1 483
Intérêts sur crédit bail	108	151
Escomptes accordés	39	41
Pertes de change	8	7
Charges nettes sur cession VMP		
Dotations financières		
Autres charges financières		
TOTAL	855	1 682

5.6.3. Détail des charges et produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	28/02/2021	31/08/2020
Produits de cessions d'immobilisations	28	51
Quote-part de subvention	322	1 203
Autres opérations en capital		
Ecart d'acquisition		
Profit sur report d'impôt		
Reprises sur provisions	103	69
Indemnité d'assurance	28	194
Produits divers (Régularisations diverses et produits sur exercices antérieurs)	42	107
TOTAL	523	1 624

Pour information, au 31 août 2020, les cessions d'immobilisations comportaient, chez la société MOULIN BOIS ENERGIE, la revente immédiate d'un turbulateur acheté pour 2 413 k€ (prix de cession de 2 413 k€, pour une valeur nette comptable de 2 394 k€, soit une plus-value 19 k€), qui avait été financé ensuite en crédit-bail. Les montants avaient été neutralisés dans la présentation du résultat exceptionnel.

CHARGES EXCEPTIONNELLES	28/02/2021	31/08/2020
Cession d'immobilisations	5	105
Ecart d'acquisition		
Perte sur report d'impôt		
Malis sur cession d'action		
Dotations aux provisions pour risques	18	60
Dotations aux provisions pour litiges		
Coût de désamiantage et de dépollution		49
Rappels suite à contrôle fiscal et social	54	16
Indemnité de licenciement		
Pénalités	5	1
Charges diverses (Régularisations diverses et charges sur exercices antérieurs)	188	168
TOTAL	270	399

5.7. Autres informations

5.7.1. Effectif du groupe

	28/02/2021	%	31/08/2020	%
Cadres	28	13%	26	13%
A. M. et techniciens	33	16%	33	17%
Employés	34	16%	37	19%
Ouvriers	114	55%	98	51%
TOTAL	209	100%	194	100%

5.7.2. Impôts

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (K€)

L'impôt sur le bénéfice au compte de résultat comprend :

Ventilation	28/02/2021	31/08/2020
Impôts courants	970	660
Impôts différés	608	767
TOTAL	1 578	1 427

Rapprochement entre charge d'impôt théorique et effective :

Ce rapprochement se présente de la façon suivante :

Montant de la différence	28/02/221	31/08/2020
Résultat avant impôt	5 745	5 242
Taux normal d'impôt en France	28,00%	28,00%
Impôt théorique (A)	1 609	1 468
Impôt réel (B)	1 578	1 427
Différence à expliquer (A-B)	31	41

Éléments de rapprochement	31/08/2020	31/08/2020
Amortissement des écarts d'acquisition		
Effets des différences de taux d'imposition	8	12
Effets de la variation du taux (report variable)		
Résultats taxés aux taux réduits	-8	-136
Pertes fiscales (antérieures ou exercice)		-808
Dif. Permanentes résultat comptable/imposable	18	51
Dif. temporaires résultat comptable/imposable		
Impact intégration fiscale	-16	881
Crédits d'impôts	29	41
Autres		
Montant rapproché	31	41

Ventilation des actifs et passifs d'impôts différés :

Impôts différés en k€	28/02/2021	31/08/2020
Décalages temporaires	143	138
Reports fiscaux déficitaires	2	2
Frais d'acquisition de titres	0	0
Indemnités de départ à la retraite	56	56
TOTAL ID ACTIFS	201	196
Juste valeur actifs amortissables	84	84
Eliminations internes / retraitements divers	132	173
Crédits baux	1 075	1 032
Provisions réglementées	1 785	1 174
TOTAL ID PASSIFS	3 076	2 463
IMPOTS DIFFERES APRES COMPENSATION	28/02/2021	31/08/2020
Impôts différés actifs	82	83
Impôts différés passifs	2 957	2 350

5.7.3. Résultat net par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat du groupe par le nombre de titres composant le capital social.

Le résultat par action de base est le même que le résultat par action dilué.

RESULTAT PAR ACTION = $4\,167\,453 \text{ €} / 3\,024\,333 = 1.377974 \text{ €}$

5.7.4. Parties liées

La SCI MARINE BIS est propriétaire d'un terrain qui a été donné à bail à construction (échéance 31/12/2027) à la SARL IMMOBILIER DE VILLE. Celle-ci a édifié un bâtiment dans lequel MOULIN BOIS ENERGIE a installé, pour exercer ses activités, les machines et la chaîne de fabrication des granulés de bois dans lesquelles elle a investi. La charge de loyer correspondante est de 25 K€ dans la SARL IMMOBILIER DE VILLE au 28 février 2021, la dette globale vis-à-vis de la SCI MARINE BIS s'élevant quant à elle à 1 K€.

La SCI MARINE BIS est également propriétaire d'un terrain qui a été donné à bail à construction (échéance 31/10/2028) à la SCIERIE MOULIN, sur laquelle cette dernière a édifié une plate-forme de stockage. La charge de loyer correspondante est de 24 K€ dans la SCIERIE MOULIN au 28 février 2021, la dette globale vis-à-vis de la SCI MARINE BIS s'élevant quant à elle à 0.2 K€.

Par procès-verbal d'assemblée générale du 17 février 2017 de la SCIERIE MOULIN, il a été décidé d'une résiliation partielle de ce bail, par détachement d'une parcelle de terrain.

Cette parcelle fait l'objet d'un nouveau bail à construction (échéance 28/02/2035) entre la SCI MARINE BIS et la SARL IMMOBILIER DE VILLE, sur laquelle cette dernière a édifié un bâtiment de stockage pour l'activité de MOULIN BOIS ENERGIE. La charge de loyer correspondante est de 9 K€ dans la SARL IMMOBILIER DE VILLE au 28 février 2021.

Il existe enfin, depuis le 15 mars 2019, deux nouveaux baux à construction (échéances 31/03/2037) entre la SCI MARINE BIS et la SARL IMMOBILIER DE VILLE, pour la construction de bâtiments industriels abritant chaufferie, silo et broyeur. La charge de loyer correspondante est de 9 K€ dans la SARL IMMOBILIER DE VILLE au 28 février 2021.

5.7.5. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires provisionnés pour les comptes au 28 février 2021, au titre de la mission de contrôle légal des comptes s'élève respectivement à :

SA MOULINVEST (dont revue des sociétés IMMOBILIER DE VILLE, SCI DE VILLE, SCIERIE DE SAINTE AGATHE, TECHNICBOIS MOULIN, IMMO BOISSET, et FOREZ BOIS ENERGIE) : 36 699 € HT

SAS SCIERIE MOULIN : 9 859 € HT

SAS MOULIN BOIS ENERGIE : 3 352 € HT

SAS FRANCE BOIS IMPREGNES : 8 268 € HT

5.7.6. Rémunération des organes de direction

Les organes de direction rémunérés dans le groupe consolidé sont le président de la SA MOULINVEST et les directeurs généraux de la SA MOULINVEST.

Le total des rémunérations versé à ces organes s'élève à 210 280 € bruts.

5.7.7. Frais de recherche et développement

Le montant des frais de recherche et développement constaté en charge n'a pas été isolé au 31/08/2020.

5.7.8. Evènements postérieurs à la date de clôture des comptes semestriels

Concernant l'épidémie de Covid-19 en France, après une phase de déconfinement qui durait depuis début décembre 2020 et qui avait relancé positivement les perspectives économiques, de nouvelles mesures de confinement ont été prises en avril 2021. Grâce à l'amélioration de la situation sanitaire, elles sont progressivement levées depuis le 19 mai 2021, selon un calendrier de déconfinement par phases successives (la levée totale des restrictions est prévue pour le 30 juin 2021).

Les conséquences économiques de ce confinement d'avril 2021 seront précisées ultérieurement au 31 août 2021. Le groupe a toutefois réussi à s'organiser rapidement, comme pour les phases précédentes, et ne déplore pas d'interruption d'activité.

5.7.9. Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie

Néant.

5.8. Information sectorielle

5.8.1. Ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques (K€)

	28/02/2021	%	31/08/2020	%
France	35 877	84,81%	58 561	88,40%
Europe	5 632	13,31%	6 001	9,06%
Amérique	697	1,65%	543	0,82%
Océanie		0,00%	1	0,00%
Asie	25	0,06%	103	0,16%
Afrique	71	0,17%	1 033	1,56%
TOTAL	42 302	100%	66 242	100%

5.8.2. Segmentation par secteur d'activité (K€)

5.8.2.1. Ventilation du chiffre d'affaires par activité

	28/02/2021	%	31/08/2020	%
BOIS CONSTRUCTION	18 752	44,33%	24 571	37,09%
BOIS ENERGIE				
Cogénération	2 296	5,43%	4 383	6,62%
Granulation	9 250	21,87%	14 382	21,71%
IMPREGNATION				
Poteaux	5 832	13,79%	9 871	14,90%
Décovert	5 315	12,56%	11 204	16,91%
AUTRES	857	2,03%	1 831	2,76%
(Dont Bois palettes)	809		1 675	
TOTAL	42 302	100%	66 242	100%

5.8.2.2. Ventilation des immobilisations (en valeurs brutes) par activité

	28/02/2021	%	31/08/2020	%
BOIS CONSTRUCTION	71 117	58,03%	70 032	57,89%
BOIS ENERGIE				
Cogénération	12 785	10,43%	12 758	10,55%
Granulation	21 047	17,18%	20 992	17,35%
IMPREGNATION	14 783	12,06%	14 455	11,95%
MASSIF BOIS	747	0,61%	770	0,64%
AUTRES	2 064	1,68%	1 958	1,62%
TOTAL	122 543	100%	120 965	100%

Parmi ces immobilisations, celles qui sont réalisés sur des terrains pris en bail à construction auprès de la SCI Marine Bis (société hors groupe), sont les suivantes :

- Par la société IMMOBILIER DE VILLE : 8 140 K€ de valeur brute et 4 899 K€ de valeur nette comptable.
- Par la scierie MOULIN : 148 K€ de valeur brute et 63 K€ de valeur nette comptable.

5.8.3. Ventilation du résultat par zone géographique (K€)

Le système d'information de la société ne permet actuellement pas de déterminer un résultat par zone géographique.

5.9. Engagements hors bilan

5.9.1. Engagements financiers donnés

➤ Moulinvest S.A.

Caution solidaire : emprunt souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 200 000 €, en principal et accessoires 54 483 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 300 000 €, en principal et accessoires	99 899 €
Caution solidaire : emprunt souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE auprès du CREDIT LYONNAIS à hauteur de 1 600 000 €, en principal et accessoires	1 087 115 €
Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès d'ARKEA BANQUE à hauteur de 600 000 €, en principal et accessoires	298 780 €
Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès d'ARKEA BANQUE à hauteur de 500 000 €, en principal et accessoires (caution totale : 600 000 euros)	265 459 €
Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès de la BANQUE RHONE ALPES à hauteur de 650 000 €, en principal et accessoires	544 645 €
Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 450 000 €, en principal et accessoires	444 858 €
Caution solidaire : ligne de caution ARKEA pour SCIERIE MOULIN	1 080 000 €
Engagement de paiement et de poursuite de location par MOULINVEST pour le compte de la SCIERIE MOULIN : financement en crédit-bail en co-baillage pour un montant de 4 843 094 € HT (valeur initiale : 4 398 541 € HT) consenti par la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, la Caisse d'Epargne, la Banque Rhône Alpes et la Banque Populaire Rives de Paris. Il ne reste que la valeur de rachat de 43 986 €.	
Caution solidaire : emprunt souscrit par SCI DE VILLE auprès de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise	1 000 000 €
Caution solidaire : 250 000 € pour un emprunt souscrit par SCI DE VILLE auprès de ARKEA (montant initial de l'emprunt : 500 000 €)	456 853 €
Caution solidaire : emprunt souscrit par IMMOBILIER DE VILLE auprès du CREDIT LYONNAIS et de la SOCIETE GENERALE (initial : 645 000 €)	199 529 €
Caution solidaire : autorisation de découvert souscrite par TECHNICBOIS MOULIN auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 100 000 €, en principal et accessoires	
Caution solidaire : emprunt souscrit par France BOIS IMPREGNES auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 350 000 €, en principal et accessoires	14 886 €
Caution solidaire : emprunt souscrit par France BOIS IMPREGNES auprès de la BNP PARIBAS à hauteur de 350 000 €, en principal et accessoires	24 091 €
Caution solidaire : crédit-bail souscrit par France BOIS IMPREGNES auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 387 704 € (loyers TTC et option d'achat TTC - tenonneuse)	44 873 €
Caution solidaire : crédit-bail souscrit par France BOIS IMPREGNES auprès de la CAISSE D'EPARGNE – NATIXIS LEASE (mécanisation)	405 000 €
Caution solidaire : emprunt souscrit par IMMO BOISSET auprès de la BNP PARIBAS à hauteur de 183 800 €, en principal et accessoires	114 426 €

➤ **Scierie Moulin S.A.S.**

Nantissement et gage du fonds de commerce au profit de MOULINVEST pour un emprunt d'un montant nominal de 24 272 000 € (dans le cadre du prêt senior souscrit par MOULINVEST). Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 21 528 402 €.

Nantissement du matériel financé, au profit du CREDIT AGRICOLE pour un emprunt d'un montant nominal de 350 000 € (débloqué à hauteur de 100 800 € au 28/02/2021). Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 97 294 €.

Hypothèque de 1^{er} rang sur le bail à construction de l'ensemble immobilier sis ZA De Ville 43220 DUNIERES, cadastré sections AM812 et AM798, pour l'emprunt SOCIETE GENERALE de 300 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 141 669 €.

Gage sans dépossession de biens meubles à hauteur de 145 000 €, au profit du CREDIT COOPERATIF pour un emprunt d'un montant nominal de 320 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 166 711 €.

Nantissement des titres SOMUDIMEC au profit de SOMUDIMEC à hauteur de :

- 9 607.50 euros (630 titres), concernant un emprunt (montant nominal : 320 000 € HT) consenti par le Crédit Coopératif
- 10 812 euros (709 titres), concernant un crédit-bail COOPAMAT (valeur globale : 357 414 € HT) consenti par le Crédit Coopératif
- 11 102 euros (728 titres), concernant un crédit-bail COOPAMAT (valeur globale : 373 696 € HT) consenti par le Crédit Coopératif
- 10 599 euros (695 titres), concernant un crédit-bail COOPAMAT (valeur globale : 346 572 € HT) consenti par le Crédit Coopératif
- 15 753 euros (1 033 titres), concernant un crédit-bail COOPAMAT (valeur globale : 528 925 € HT) consenti par le Crédit Coopératif
- 15 006 euros (984 titres), concernant un crédit-bail COOPAMAT (valeur globale : 498 322 € HT) consenti par le Crédit Coopératif
- 20 115 euros (1 319 titres), concernant un crédit-bail COOPAMAT (valeur globale : 904 934 € HT) consenti par le Crédit Coopératif
- 3 065 euros (201 titres), concernant un crédit-bail COOPAMAT (valeur globale : 138 572 € HT) consenti par le Crédit Coopératif

Caution solidaire : autorisation de découvert souscrite par TECHNICBOIS MOULIN auprès de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE AUVERGE LIMOUSIN à hauteur de 315 000 €, en principal et accessoires.

➤ **Moulin Bois Energie S.A.S.**

Nantissement du fonds de commerce au profit de MOULINVEST pour un emprunt d'un montant nominal de 2 723 000 € (dans le cadre du prêt senior souscrit par MOULINVEST). Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 2 409 763 €.

Nantissement du fonds de commerce au profit de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 230 000 € pour un emprunt d'un montant nominal de 200 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 54 483 €.

Nantissement du fonds de commerce au profit de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 345 000 € pour un emprunt d'un montant nominal de 300 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 99 899 €.

Nantissement des matériels financés (granulation) au profit de la SOCIETE GENERALE pour un emprunt d'un montant nominal de 1 100 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 547 840 €.

➤ **S.C.I. de Ville**

- A titre de garanties au profit de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, dans le cadre de l'emprunt de 1 600 000 € souscrit par la SCI DE VILLE :
 - Privilège de prêteur de deniers pour 1 500 000 €,
 - Hypothèque complémentaire de 100 000 €.

Le total du capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 669 398 €.

- A titre de garantie auprès de la Société Générale pour la tranche D du prêt senior souscrit par Moulinvest : contrat cadre cession Dailly pour les prêts intragroupe aux filiales.

- Affectation hypothécaire d'une construction en garantie de la convention de crédit consentie par Moulinvest pour un montant de 1 900 000 €.
- Garanties hypothécaires sur l'ensemble immobilier sis ZA De Ville 43220 DUNIERES, cadastré sections AM812 et AM798, dans le cadre des emprunts de 1 400 000 € (auprès de la SOCIETE GENERALE, capital restant dû au 28/02/2021 : 1 161 005 €) et 1 250 000 € (auprès du CREDIT AGRICOLE, capital restant dû au 28/02/2021 : 1 012 552 €) souscrits par la SCI DE VILLE.
- Affectation hypothécaire pour garantir les engagements pris par la Scierie Moulin envers la Société Générale pour un emprunt d'un montant nominal de 300 000 €. Le capital restant dû s'élève à 141 669 €.

➤ **S.A.R.L. Immobilier de Ville**

- A titre de garanties, prises pour compte commun par la Société Générale, au profit d'un pool bancaire (Société Générale, Le Crédit Lyonnais, et HSBC), dans le cadre des emprunts de 3 473 353 € (capital restant dû au 28/02/2021 : 1 418 419 €) et 601 000 € (capital restant dû au 28/02/2021 : nul) souscrits par la SARL IMMOBILIER DE VILLE :
 - Inscription d'hypothèque conventionnelle et en concurrence entre les banques, sur le droit au bail à construction et sur les constructions édifiées par la SARL IMMOBILIER DE VILLE, dans le cadre du bail à construction consenti par la SCI MARINE BIS sur une parcelle de terrain
 - Affectation hypothécaire, conférée par la SCI MARINE BIS, sur le terrain lui appartenant, objet du bail à construction susvisé,
 - Cession des loyers perçus (loi Dailly) de la société MOULIN BOIS ENERGIE.
- Affectation hypothécaire en garantie de la dette d'un tiers consentie par la SCI MARINE BIS et hypothèque sur le droit au bail à construction portant sur les parcelles sises ZA De Ville 43220 DUNIERES, cadastrées AM 811, 879, 882, 878, 884 et 886, dans le cadre de l'emprunt de 600 000 € (auprès de la SOCIETE GENERALE, capital restant dû au 28/02/2021 : 513 396 €) souscrit par la SARL IMMOBILIER DE VILLE.
- A titre de garantie auprès de la Société Générale pour la tranche D du prêt senior souscrit par Moulinvest : contrat cadre cession Dailly pour les prêts intragroupe aux filiales.
- Affectation hypothécaire d'une construction en garantie de la convention de crédit consentie par Moulinvest pour un montant de 1 400 000 €.

➤ **France Bois Imprégnés S.A.S.**

Hypothèque conventionnelle sur tènement immobilier : 250 000 € en principal, intérêts et accessoires au profit du CREDIT AGRICOLE. Le solde restant dû sur l'emprunt s'élève à 156 939 €.

Hypothèque bâtiment de Boisset Les Montrond, au profit du CREDIT AGRICOLE pour un emprunt d'un montant nominal de 280 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 180 130 €.

Nantissement du fonds de commerce de Boisset Les Montrond à hauteur de 330 000 €, au profit du CREDIT AGRICOLE pour un emprunt d'un montant nominal de 300 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 178 376 €.

Nantissement du matériel financé, au profit de la SOCIETE GENERALE pour un emprunt d'un montant nominal de 300 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 153 875 €.

Gage sans dépossession de biens meubles à hauteur de 152 780 €, au profit de BNP PARIBAS pour un emprunt d'un montant nominal de 350 000 €. L'emprunt n'est débloqué qu'à hauteur de 66 000 € au 28/02/2021 et son remboursement n'a pas démarré.

5.9.2. Engagements financiers reçus

➤ **Moulinvest S.A.**

Nantissement des titres des filiales, cession Dailly sur prêts intragroupe, nantissement des fonds de commerce des filiales pour garantie des prêts intragroupe, hypothèques sur investissements immobiliers, respect de ratios consolidés de levier et gearing : 31 000 000 € en principal au profit de la Société Générale.

Au 28/02/2021, toutes les tranches (A : 13 000 000 €, B : 10 000 000 €, C : 4 700 000 €, et D : 3 300 000 €) sont entièrement débloquées.

Le total du capital restant dû sur ces emprunts s'élève à 27 533 226 € au 28/02/2021.

➤ **Scierie Moulin S.A.S.**

Etat des cautions données : ces éléments seront actualisés au 31/08/2021.

Rappel des montants au 31/08/2020 :

Cautions données par ARKEA Banque et utilisées par la Scierie Moulin :	1 361 060 €
Cautions données par la Société Générale et utilisée par la Scierie Moulin :	335 156 €
Caution donnée par le CREDIT COOPERATIF pour l'Office National des Forêts :	200 000 €

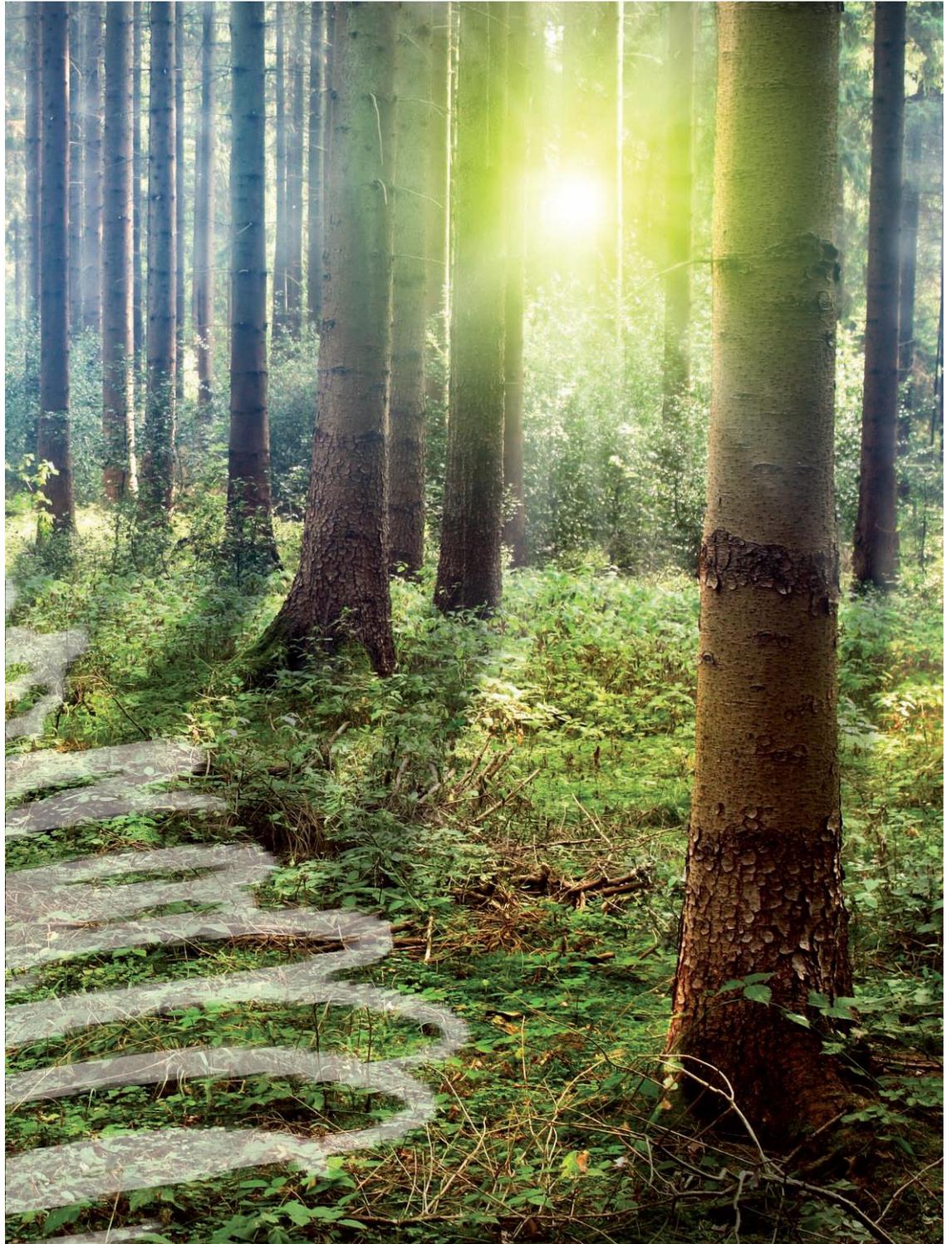
➤ **France Bois Imprégnés S.A.S.**

Etat des garanties données : ces éléments seront actualisés au 31/08/2021.

Rappel des montants au 31/08/2020 :

Garantie donnée par Société Générale pour l'Office National des Forêts :	110 000 €
--	-----------

Convention de reprise de matériel donnée par WEINIG pour la mécanisation prise en crédit-bail auprès de CAISSE D'EPARGNE LEASE. Montant initial du matériel : 1 687 500 €, avec valeur de reprise de 20% dans les 48 mois de la livraison : 337 500 €.



Z.A. de Ville
43220 DUNIERES
Tél. 04 71 61 70 00
www.moulinvest.com

42 | RAPPORT SEMESTRIEL 2021 - MOULINVEST